

OBJECTIFS :

Permettre aux titulaires du certificat de SST de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel INRS, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

ETRE CAPABLE DE...

- **Intervenir sur son lieu de travail pour porter secours** à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
- **Mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise**, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

PUBLIC VISE – PRE REQUIS : Etre en possession d'un Certificat d'acteur SST délivré par une entité habilitée.

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4 MIN - 10 MAX

LIEU : Formation en intra entreprise

DUREE : 7 heures réparties en 1 session (9h-12h30/13h30-17h)

MODALITE ET DELAI DE MISE EN ŒUVRE : Formation sur demande du client, mise en œuvre sous 3 mois selon disponibilité

PEDAGOGIE :

- Alternance de théorie et de pratique, encadrée par un formateur SST, formé et certifié à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Certification valide jusqu'au 26/05/2026
- Séance d'apprentissage pour chaque geste technique et pour chaque participant.
- Vidéoprojection, paperboard, supports pédagogiques, matériel pédagogique.
- A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation et une clé usb avec le support de fin de formation.

CONTENU DE FORMATION

- ❖ Evaluation diagnostique :
 - Retour d'expérience des stagiaires
- ❖ Révisions des compétences SST :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
 - la victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
- ❖ Mise en place des épreuves certificatives

Evaluation Certificative : (Certification SST valable 24 mois. Un MAC - Maintien et Actualisation des Compétences – est obligatoire pour maintenir les compétences)

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

Epreuve 1 : Mise en situation réaliste au cours de laquelle le participant doit utiliser les gestes et attitudes appropriées face à la situation donnée par le formateur

Epreuve 2 : Entretien avec le participant portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

le stagiaire doit être présent tout au long de la formation et répondre favorablement aux 2 épreuves certificatives